



**Côte d'Ivoire - Normalisation**

01 B. P.: 1872 Abidjan 01

Tél. : 27 22 22 34 70

Fax: 27 22 41 52 97

[www.codinorm.ci](http://www.codinorm.ci)

[info@codinorm.ci](mailto:info@codinorm.ci)

# TEXTILE

## Couches bébé à usage unique - Spécifications

Arrêté d'homologation N°

*Imprimé par le Centre d'Information sur les Normes  
et la Réglementation de CODINORM*

1<sup>ère</sup> édition

*Droits de reproduction et de  
traduction réservés à tous pays.*

**COMMISSION DE NORMALISATION****PRESIDENCE**

Organisme : ONUDI

Représentant : EXPERTS TEXTILE

**SECRETARIAT TECHNIQUE**

Organisme : CODINORM

Représentant : Manou G. SOUN'GOUAN ETIEN

**REPRESENTANTS****MEMBRES**

**SOMMAIRE**

	Pages
<b>AVANT PROPOS</b>	<b>5</b>
<b>INTRODUCTION</b>	<b>6</b>
<b>1. OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION</b>	<b>7</b>
<b>2. REFERENCES NORMATIVES</b>	<b>7</b>
<b>3. TERMES ET DEFINITIONS</b>	<b>8</b>
3.1 Couche bébé à usage unique	<b>8</b>
3.2 Saleté	<b>8</b>
3.3 Tampon absorbant	<b>8</b>
3.4 Taux d'absorption	<b>8</b>
3.5 temps d'absorption	<b>8</b>
3.6 bande de repositionnement	<b>8</b>
3.7 paquets	<b>8</b>
3.8 indicateur d'humidité	<b>8</b>
3.9 refixabilité	<b>8</b>
3.10 avant de la couche	<b>8</b>
3.11 bébé	<b>8</b>
<b>4 EXIGENCES</b>	<b>9</b>
4.1 Général	<b>9</b>
4.2 taille	<b>9</b>
4.3 Exigences de performance	<b>9</b>
4.4 Défauts	<b>10</b>
<b>5 INSPECTION ET METHODES DE TESTS</b>	<b>10</b>
5.1 Inspection	<b>10</b>
5.2 Conditionnement	<b>10</b>
5.3. Indice d'absorption et test de réhumidification	<b>10</b>
5.4 Refixation des languettes (lorsque spécifié)	<b>13</b>
5.5 Résistance des languettes	<b>13</b>
5.6 pH de l'extrait	<b>14</b>
5.7 Composition fibreuse	<b>15</b>
5.8 Exigences sur les substances dangereuses	<b>15</b>
<b>6. CONDITIONNEMENT, EMBALLAGE, ETIQUETAGE ET MARQUAGE</b>	<b>16</b>
6.1 Conditionnement	<b>16</b>
6.2 Emballage	<b>16</b>
6.3 Marquage	<b>16</b>
6.4 Marquage supplémentaire	<b>17</b>
6.5 Recommandations pour le port de couche	<b>17</b>
<b>ANNEXES</b>	<b>-</b>
ANNEXE A (Informatif)	<b>18</b>
ANNEXE B (Informatif)	<b>19</b>

ANNEXE C (Informative)	<b>20</b>
BIBLIOGRAPHIE	<b>21</b>

## AVANT-PROPOS

La présente norme est élaborée par le Comité Technique de normalisation sur les produits du Textile et ses dérivés. Par ailleurs, cette norme nationale a fait l'objet d'une adoption de la norme de l'Organisation Africaine de Normalisation dénommée (ARSO) dont le titre est : « ARS 1566 – 2017 : couches jetables pour bébé – spécifications » qui a subi des modifications en ces points :

Introduction : l'introduction a été amendé en certains points

Chapitre 1 : objet et domaine d'application

Chapitre 2 : Références normatives : rajout de 12 normes ISO.

Chapitre 3 : Termes et définitions : rajout de « saleté »

Chapitre 5 : Inspection et Méthodes de tests : rajout des sous paragraphes suivants :

- 5.7 : composition fibreuse
- 5.8 : exigences sur les substances dangereuses
  - 5.8.1 : les colorants azoïques
  - 5.8.2 : le formaldéhyde
  - 5.8.3 : les chlorophénols
  - 5.8.4 : les métaux lourds
  - 5.8.5 : les phtalates
  - 5.8.6 : les composés organochlorés
  - 5.8.7 : le tributyletain
  - 5.8.8 : les substances allergisantes

Chapitre 6 : Conditionnement, emballage, étiquetage et marquage.

Au sous paragraphe 6.4 marquages supplémentaires :

Rajout d'un autre paragraphe stipulé comme suit :

« Outre les mentions obligatoires prévues.... Le mode d'utilisation du produit »

## INTRODUCTION

Les couches sont des produits d'hygiène personnelle conçus pour absorber et contenir l'urine et les selles d'un bébé.

Elles sont conçues pour garder la peau sèche en isolant ces déchets des vêtements, de la literie et du milieu environnant. Elles sont placées et fixées autour des jambes et des fesses du bébé pour former un joint étanche, empêchant ainsi la contamination des vêtements du bébé. Les produits doivent offrir un maximum de confort au bébé et un maximum de commodité à la personne qui s'en occupe.

Une couche jetable se compose d'un tampon absorbant enveloppé par un voile supérieur perméable et un voile inférieur imperméable aux fluides. Le matelas est spécialement conçu pour absorber et retenir les fluides corporels, et le tissu non tissé donne à la couche une forme confortable et aide à prévenir les fuites. Ces couches sont fabriquées selon un processus en plusieurs étapes dans lequel le tampon absorbant est d'abord formé sous vide, puis fixé à une feuille supérieure perméable et à une feuille inférieure imperméable. Les composants sont scellés ensemble par application d'adhésif sous effet de chaleur ou de vibrations ultrasoniques. Des fibres élastiques sont attachées à l'enveloppe extérieure et aux étoffes non tissés pour rassembler les bords de la couche dans la forme appropriée afin qu'elle s'adapte parfaitement aux jambes et à l'entrejambe du bébé. Lorsqu'elle est correctement ajustée, la couche jetable retiendra les fluides corporels qui traversent le voile de surface (supérieur) perméable et sont absorbés dans le matelas.

Les fonctions typiques des couches pour bébés comprennent

- Absorber les fluides corporels ;
- Retenir le fluide corporel à l'intérieur du matelas absorbant ;
- Isoler l'humidité de la peau du bébé;
- Isoler les autres excréments de l'environnement de bébé (vêtement, lit, etc.).

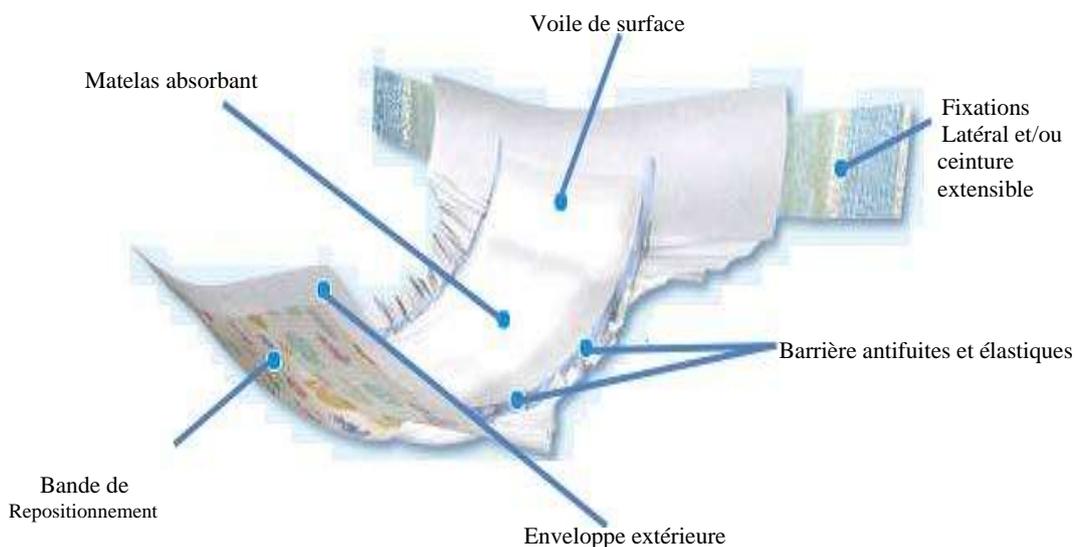


Illustration générique de couche jetable pour bébé

# TEXTILE - COUCHES BEBE A USAGE UNIQUE – SPECIFICATIONS

## 1. OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

La présente norme Ivoirienne précise les caractéristiques fonctionnelles, les propriétés physico-chimiques ainsi que les dispositions d'emballage et marquage et ou étiquetage des couches bébés mises sur le marché, pour assurer la qualité et la sécurité de ces produits et une bonne information du consommateur.

## 2. REFERENCES NORMATIVES

Les documents suivants apportent un complément à la présente norme aux endroits indiqués dans le texte :

**ISO 1833-1** : Textiles - Analyse chimique quantitative - Partie 1 : Principes généraux des essais ;

**ISO 3071** : Textiles - Détermination du pH de l'extrait aqueux

**ISO 14184-1** : Textiles — Dosage du formaldéhyde — Partie 1 : Formaldéhyde libre et hydrolysé (méthode par extraction d'eau)

**ISO 15320 : 2011** - Pâtes, papiers et cartons -- Dosage du pentachlorophénol dans un extrait aqueux

**ISO 14389** : Textiles - Détermination de la teneur en phtalates - Méthode au tétrahydrofurane

**ISO 11480** : Pâtes, papier et carton – Dosage du chlore total et du chlore lié aux matières organiques

**EN 14362-1** : Textiles - Méthodes de détermination de certaines amines aromatiques dérivées de colorants azoïques - Partie 1 : Détection de l'utilisation de certains colorants azoïques accessibles avec ou sans extraction

**EN 14362-3** : Textiles - Méthodes de détermination de certaines amines aromatiques dérivées de colorants azoïques - Partie 3 : Détection de l'utilisation de certains colorants azoïques accessibles par l'extraction des fibres

**EN 16711-2** : Textiles - Détermination de la teneur en métaux - Partie 2 : dosage des métaux extraits au moyen d'une solution de sueur artificielle acide

**EN 71-3+A1** : Sécurité des jouets - Partie 3 : Migration de certains éléments

**EN 16274** : Méthodes d'analyse des allergènes - Quantification des fragrances allergènes suspectées dans les produits de consommation - Etape 1 : analyse par CG d'échantillons prêts à être injectés

**ISO 187**, Papiers, cartons et pâtes — Atmosphère normale pour le conditionnement et les essais et procédure de contrôle de l'atmosphère et du conditionnement des échantillons

**ISO 13934-1**, Textiles — Propriétés de traction des tissus — Partie 1 : Détermination de la force

maximale et de l'allongement à la force maximale par la méthode des bandes.

### 3. TERMES ET DEFINITIONS

Pour les besoins de la présente norme, les définitions suivantes sont applicables.

#### 3.1 Couche bébé à usage unique

Produit formé d'un matelas absorbant à base de matières fibreuses cellulosiques et d'étoffes non tissés, utilisé pour l'hygiène infantile. Elle se présentent sous deux formes :

La première est une couche avec un système de languettes de fixation latérale,

La deuxième est une couche culotte avec un système élastique autour de la taille.

#### 3.2 Saleté

Toute substance ou matière étrangère à la couche bébé (tâches, corps étranger...).

#### 3.3 Tampon absorbant

Tampon contenant un matériau de remplissage absorbant

#### 3.4 Taux d'absorption

Taux auquel le liquide est dispersé dans la couche

#### 3.5 Temps d'absorption

Le temps auquel le liquide est totalement dispersé dans la couche

#### 3.6 Bande de repositionnement

Pour la fixation des languettes de fixation sur la zone de taille avant de la couche

#### 3.7 Paquet

Quantité de couches de même taille, portant la même identification de lot, provenant d'une même fabrication et soumises à tout moment pour inspection et test.

#### 3.8 Indicateur d'humidité

Mesure de réhumidification de l'humidité/sécheresse due au transfert de fluide de l'âme absorbante vers l'utilisateur

#### 3.9 Refixabilité

Possibilité de rattacher la languette adhésive à la bande de fixation

#### 3.10 Avant de la couche,

Extrémité sans ruban adhésif de la couche

#### 3.11 Bébé

Enfant / tout-petit ou nourrisson âgé de 0 à 24 mois

## 4. EXIGENCES

### 4.1 Général

Les couches doivent :

- avoir été fabriquées conformément à de saines pratiques de fabrication ;
- être d'une fabrication uniforme acceptable ;
- être exempt de défauts susceptibles de nuire à l'apparence ou à l'aptitude au service, ou aux deux (voir 4.4) ;
- avoir des jambes élastiquées adaptées à l'usage ; et
- avoir une couche extérieure imperméable aux fluides, une ou plusieurs doublures intérieures non tissées et un matelas absorbant.

### 4.2 Taille

Les tailles suivantes doivent être disponibles, en fonction du poids en kg du bébé

- Jusqu'à 4 kg (**taille S**)-
- 5 - 10Kg (**taille M**)
- 9 - 18Kg (**taille L**)
- 15 - 25Kg (**taille XL**)
- +20Kg (**taille XXL**)

Une proposition de taille a été faite :

- Jusqu'à 4 kg (taille S)
- 5 – 10 kg (taille M)
- 11 – 18 kg (taille L)
- 19 – 25 kg (taille XL)
- + 25 kg (taille XXL)

**Note** : D'autres tailles peuvent exister comme : Junior, Nouveau-Né

Le fabricant doit indiquer le poids du bébé sur l'emballage.

### 4.3 Exigences de performances

**4.3.1** Les couches doivent être munies de deux pattes de fixation ou de pattes refermables et de bandes de fixation (voir tableau 1).

**4.3.2** Les couches doivent être conformes aux exigences de performance pertinentes indiquées dans le tableau 1.

**Tableau 1 - Exigences de performance**

1	2	3	4	5	6
Propriétés	Exigences				Méthodes d'essai
	Petit (taille S)	Moyen (taille M)	Grand (taille L)	Extra (taille XL)	
Taux d'absorption, s, max. (après 30 à 50 secondes d'insertion)	30	40	50	70	5.3
Réhumidifier, g, max.	10				5.3
Refixation, %	90% de l'original				5.4
Résistance de la languette, N, min.	40				5.5
pH de l'extrait	6-8				ISO 3071

#### 4.4 Défauts

4.4.1 Les languettes refermables doivent pouvoir s'ouvrir sans déchirer la bande de fixation

4.4.2 Les languettes doivent pouvoir adhérer solidement.

4.4.3 Il doit y avoir une (01) patte de fixation de chaque côté de la couche, à la bonne position convenue (voir l'annexe B).

4.4.4 Il ne doit y avoir aucune déchirure, perforation ou coupure dans les languettes.

4.4.5 Le tampon-absorbant doit être centralisé.

4.4.6 Le tampon doit être exempt de contamination (telle que des adhésifs ou des matériaux de fabrication) et de points durs.

4.4.7 Le matériau de remplissage absorbant doit être réparti uniformément dans le tampon.

4.4.8 Aucun matériau de remplissage absorbant ne doit être accessible de l'extérieur de la Couche.

4.4.9 La bande de fixation doit être correctement placée par rapport aux languettes et complètement soudée à la couche extérieure sans rides, plis ou cassures.

4.4.10 Le ou les élastiques de jambe doivent être correctement placés.

4.4.11 La ou les doublures intérieures non tissées ne doivent contenir aucun trou ni pli important.

4.4.12 Les couches ne doivent pas être collées ensemble par un écoulement d'adhésif.

4.4.13 Les couches doivent être scellées sur les bords.

4.4.14 Les couches doivent être pliées à plat sans froissement excessif.

### 5. INSPECTION ET METHODES DE TEST

#### 5.1 Inspection

Après avoir vérifié la conformité aux exigences de l'article 6, inspectez les couches de l'échantillon pour vérifier leur conformité aux exigences appropriées données en 4.1, 4.2 et 4.4.

#### 5.2 Conditionnement

Conditionner les échantillons d'essai conformément à l'ISO 187, avant de découper dans chaque échantillon l'éprouvette requise pour les essais donnés en 4.3.

#### 5.3 Indice d'absorption et test de réhumidification

Testez au moins six couches de chacun des échantillons soumis.

### 5.3.1 Appareillage

**5.3.1.1** Trois couches de mousse de polyuréthane à cellules ouvertes superposées pour donner une épaisseur totale de 33 mm (la densité nominale de la mousse est de 19 kg/m<sup>3</sup>).

**5.3.1.2** Une plaque de polyméthacrylate de méthyle de 550 mm de longueur, 350 mm de largeur et 10 mm d'épaisseur avec un trou de 80 mm de diamètre. Le centre du trou est situé en largeur au milieu de la plaque et en longueur à 210 mm du haut de la plaque. Quatre ailes mobiles sont placées à égale distance autour de la périphérie du trou pour garantir que le cylindre (voir 5.3.1.3) est verrouillé en position lorsque l'essai de taux d'absorption est effectué.

**5.3.1.3** Un cylindre en polyméthacrylate de méthyle, ayant un diamètre intérieur de 19 mm, une longueur totale de 220 mm, et une base en plexiglas d'un diamètre de 79 mm et d'une épaisseur de 10 mm pour s'adapter au trou de la plaque de polyméthacrylate de méthyle décrit en 5.3. 1.2.

**5.3.1.4** Une pièce de masse, ayant une masse de 3 kg et une base en polyméthacrylate de méthyle d'un diamètre de 79 mm et une épaisseur de 13 mm pour s'adapter au trou de la plaque décrit en 5.3.1.2.

**5.3.1.5** Un chronomètre numérique approprié.

**5.3.1.6** Une balance capable de déterminer la masse des papiers filtres avec une précision de 0,01 g.

**5.3.1.7** Papier filtre d'un diamètre de 80 mm (voir annexe A.1).

**5.3.1.8** Solution saline : 9 g de chlorure de sodium et 1 g de colorant bleu (pour faciliter les tests, voir l'annexe A.2) ajoutés dans 200 ml d'eau distillée à température ambiante, après quoi la solution est complétée à 1 L.

Le pH doit être compris entre 6,2 et 6,7. Lorsqu'il n'est pas dans cette plage, ajuster en utilisant une solution d'hydroxyde de sodium à 0,1 mol/L ou de l'acide acétique, selon le cas. La température de la solution doit être de 37 °C ± 2 °C et doit être maintenue dans un bain-marie pendant l'essai.

Selon la taille de la couche, la quantité de liquide suivante doit être utilisée :

**Petit** : 40 ml pour le test de réhumidification initial et ultérieur

**Moyen** : 60 ml pour le test de réhumidification initial et ultérieur

**Grand** : 90 ml pour le test de réhumidification initial et ultérieur

**Extra** : 120 ml pour le test de réhumidification initial et ultérieur

**5.3.1.9** Un entonnoir muni d'une soupape de décharge (voir 5.3.2.8) et d'un contrôle de débit fixé.

**5.3.1.10** Un marqueur étanche.

## 5.3.2 Procédure

**5.3.2.1** Conditionner (voir 5.2) six couches et le papier filtre pendant 12 h avant l'essai.

**5.3.2.2** Couper les élastiques pour garantir que la couche repose à plat et marquer le point d'absorption (un tiers vers le bas du bord avant du coussin absorbant dans le sens de la longueur et centré dans le sens de la largeur).

**5.3.2.3** Posez la base en mousse de polyuréthane sur une surface plane et lisse et placez la couche dessus.

**5.3.2.4** Placez donc la plaque sur la couche de manière à ce que le trou de la plaque soit centré sur le point d'absorption marqué (voir 5.3.2.2), en vous assurant que la couche repose à plat.

**5.3.2.5** Positionner le cylindre dans le trou de la plaque en s'assurant qu'il est en contact avec la couche.

**5.3.2.6** Positionner l'entonnoir sur le cylindre.

**5.3.2.7** Mesurer la solution saline (voir 5.3.1.8) dans une éprouvette graduée.

**5.3.2.8** Versez la solution saline dans l'entonnoir. À l'aide d'un débit de 2 mL/s, ouvrez la vanne de décharge. En même temps, démarrez le chronomètre.

**5.3.2.9** Arrêter le chronomètre dès que la solution saline a été absorbée par la couche et enregistrer le résultat.

**5.3.2.10** Laisser la couche tranquille pendant 5 min.

**5.3.2.11** Répéter 5.3.2.7 à 5.3.2.10 (une fois de plus) sur la même couche.

**5.3.2.12** Déterminer, au moyen d'une balance, la masse sèche collective de cinq papiers filtres par éprouvette et enregistrer les résultats. Retirez le cylindre. Placez les cinq papiers filtres les uns sur les autres sur le point d'absorption de la couche.

**5.3.2.13** Placer la pièce de masse pendant 2 min sur les papiers filtres.

**5.3.2.14** Retirer la pièce de masse et déterminer et enregistrer immédiatement la masse des papiers filtres humides.

**5.3.2.15** Répéter sur les cinq éprouvettes restantes.

## 5.3.3 Expression des résultats

Calculez le temps moyen d'absorption, en s, comme indice d'absorption, et l'augmentation de la masse du papier filtre, en g, qui reflète la réhumidification.

## **5.4 Refixation des languettes (lorsque spécifié)**

### **5.4.1 Appareillage**

**5.4.1.1** Machine d'essai de résistance à la traction, telle que décrite dans l'ISO 13934-1, fonctionnant à une vitesse de déplacement de 500 mm/min avec une longueur entre repères de 100 mm pour permettre le serrage des extrémités libres des éprouvettes, et installée avec un enregistreur autographe.

**5.4.1.2** Un rouleau exerçant une force de 2 kg.

### **5.4.2 Préparation des échantillons**

Préparez trois échantillons en découpant une zone autour de la languette et une zone autour de la piste d'atterrissage, chacune d'une taille d'environ 100 mm x 100 mm, qui s'adaptera aux mâchoires de la machine d'essai de résistance à la traction.

### **5.4.3 Procédure**

**5.4.3.1** Soulevez la languette pour exposer la zone de fixation.

**5.4.3.2** Se positionner sur la piste d'atterrissage avant sans appliquer aucune pression.

**5.4.3.3** Déplacez le rouleau sur la languette à une vitesse de 2,5 cm/s vers le haut et 2,5 cm/s vers le bas.

**5.4.3.4** Marquez la zone où la languette est coincée.

**5.4.3.5** Pincez le côté A (voir figure 1) de la piste d'atterrissage dans la mâchoire inférieure et le côté B (voir figure 1) de la zone adjacente à la languette dans la mâchoire supérieure.

**5.4.3.6** Démarrer la machine et enregistrer le résultat (1ère lecture ou original), en Newton.

**5.4.3.7** Répéter 5.4.3.1 à 5.4.3.6 trois fois, en s'assurant que les languettes sont bien fixées dans la zone marquée (voir 5.4.3.4)

**5.4.3.8** Déterminer la moyenne des 2e et 3e lectures. Déterminer le % de refixation en exprimant la moyenne des 2ème et 3èmes lectures en pourcentage de la 1ère lecture.

## **5.5 Résistance des languettes**

### **5.5.1 Appareillage**

**5.5.1.1** Une machine d'essai de résistance à la traction, telle que décrite dans l'ISO 13934-1, qui fonctionne à une vitesse de déplacement de 200 mm/min avec une longueur entre repères de 150 mm pour permettre le serrage des extrémités libres des éprouvettes, et équipé d'un enregistreur autographe.

**5.5.1.2** Rouleau exerçant une force de 2 kg.

## 5.5.2 Préparation des échantillons

### 5.5.2.1 Préparer trois échantillons.

**5.5.2.2** Découpez une zone autour de la languette et une zone autour de la piste d'atterrissage, chacune d'une taille d'environ 100 × 100 mm qui s'adaptera aux mâchoires de la machine d'essai de résistance à la traction.

## 5.5.3 Procédure

**5.5.3.1** Soulevez la languette pour exposer la zone de fixation.

**5.5.3.2** Positionner sur la piste d'atterrissage avant sans appliquer de pression.

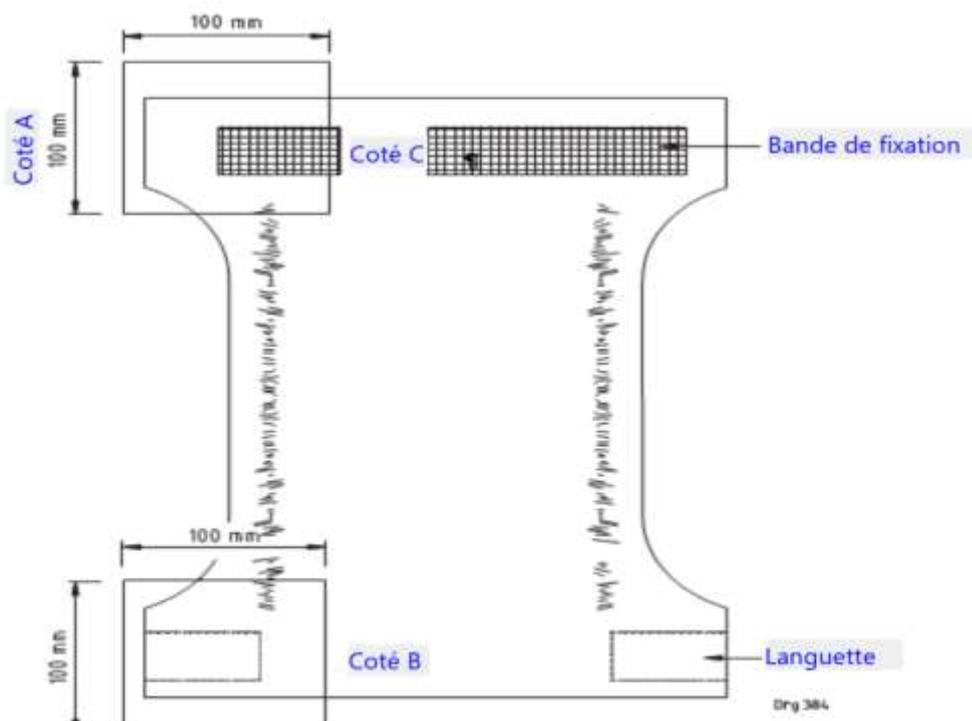
**5.5.3.3** Déplacez le rouleau sur la languette à une vitesse de 2,5 cm/s vers le haut et 2,5 cm/s vers le bas.

**5.5.3.4** Serrer le côté B et le côté C dans les mâchoires (voir Figure 1).

**5.5.3.5** Faire fonctionner la machine jusqu'à ce qu'une casse se produise et enregistrer le résultat en Newton.

**REMARQUE :** Notez si la couche s'est déchirée ou si la languette s'est détachée.

## 5.5.4 Expression des résultats



**Figure 1: Couche jetable**

## 5.6 pH de l'extrait

Utilisez la méthode de test ISO 3071.

## 5.7 Composition fibreuse

Le voile de surface doit être fabriqué en polypropylène ou matière équivalente.

L'enveloppe extérieure doit être fabriquée en polypropylène ou en polyéthylène ou en matière équivalente.

La détermination de la composition fibreuse doit se faire conformément à la norme ISO 1833.

## 5.8 Exigences sur les substances dangereuses

Les couches bébé doivent être exemptes de toutes substances pouvant nuire à la santé humaine.

Cependant, les substances ci-dessous, peuvent être acceptées à condition que leurs teneurs ne dépassent pas les valeurs limites indiquées.

### 5.8.1 Les Colorants Azoïques

Les concentrations détectables des amines aromatiques constituant les colorants azoïques doivent être strictement inférieures à 30 mg/kg.

L'analyse doit être réalisée sur les barrières antifuites selon les normes EN 14362-1 et EN 14362-3.

### 5.8.2 Le Formaldéhyde

Les valeurs tolérées pour le formaldéhyde doivent être strictement inférieures à 16 mg/kg. L'analyse doit être réalisée sur les barrières antifuites conformément à la norme ISO 14184-1

### 5.8.3 Les Chlorophénols

Les teneurs en chlorophénols ne doivent pas dépasser les valeurs du tableau suivant :

Eléments analysés	Valeur limite (mg/kg)
Pentachlorophénol (PCP)	0,05
La somme des Tetrachlorophénols (TeCP)	0,05

L'analyse doit être réalisée sur les barrières antifuites conformément à la norme ISO 15320 : 2011

### 5.8.4 Les métaux lourds

Les valeurs tolérées pour les métaux lourds (Arsenic As, Cadmium Cd, Chrome Cr, Mercure Hg, Plomb Pb, Antimoine Sb, Cobalt Co, Cuivre Cu, Nickel Ni) doivent être strictement inférieures aux valeurs limites données dans le tableau ci-après :

Elément analysé	As	Cd	Cr	Hg	Pb	Sb	Co	Ni	Cu
Valeur limite (mg/kg)	0.2	0.1	1.0	0.02	0.2	30	1	1	25

L'analyse doit être réalisée sur le voile protecteur et les barrières antifuites (deux éprouvettes distinctes) conformément à la norme EN 16711-2.

### **5.8.5 Les Phtalates**

La valeur totale tolérée des phtalates doit être strictement inférieure à 0.1% en masse. L'analyse doit être réalisée sur les barrières antifuites conformément à la norme ISO 14389.

### **5.8.6 Les composés organochlorés**

La valeur tolérée en composés organochlorés (OCI) doit être strictement inférieure à 150 mg/kg. L'analyse doit être réalisée sur le matelas absorbant conformément à la norme ISO 11480.

### **5.8.7 Le Tributylétain**

La valeur tolérée en Tributylétain (TBT) doit être strictement inférieure à 0.5 mg/kg.

L'analyse doit être réalisée sur le matelas absorbant conformément à la norme EN 71-3 après extraction à la sueur acide.

### **5.8.8. Les substances allergisantes**

Pour le voile de surface, lorsque des substances allergisantes sont ajoutées en tant que telles à des concentrations supérieures à 0,01% en poids de ce voile, le producteur doit :

- Soit mentionner « contient des fragrances allergisantes » et/ou « contient des substances parfumantes allergisantes » ou toute autre désignation signifiant cet usage ;
- Ou lister la ou les substances allergisantes ajoutées.

L'analyse doit être réalisée conformément à la norme EN 16274.

## **6. CONDITIONNEMENT, EMBALLAGE, ETIQUETAGE ET MARQUAGE**

### **6.1 Conditionnement**

Les couches doivent être emballées et être livrées dans un état propre exempt de saleté et commercialement sec.

### **6.2 Emballage**

Sauf indication contraire, seules les couches de même taille doivent être emballées ensemble dans un contenant pour vrac.

### **6.3 Marquage**

#### **6.3.1 Paquets**

Chaque paquet doit porter les informations suivantes sous forme de marquage lisible et indélébile :

- a) le nom ou la marque du fabricant (ou les deux) ;
- b) la taille et le poids
- c) le codage par paquet ou par date.

- d) Le nombre de couches par paquet

### 6.3.2 Conteneurs

L'extérieur de chaque conteneur doit porter les informations suivantes sous forme de marquage lisible et indélébile :

- a) les informations requises aux termes du 6.2.1 ; et
- b) la quantité par paquets

### 6.4 Marquage supplémentaire

Lorsque cela est requis, les paquets ou les conteneurs pour vrac (ou les deux) doivent porter des informations supplémentaires à celles spécifiées en 6.1 et 6.3.

Outre les mentions obligatoires prévues par toute autre réglementation en vigueur, notamment celle relative à la protection du consommateur, le marquage des couches bébés doit être libellée au moins en langue française et doit comporter au minimum les indications suivantes sur leur emballage :

- L'identification de l'entreprise / du responsable de la mise sur le marché du produit ;
- Le pays de fabrication ou d'origine ;
- Le nombre d'articles par emballage ;
- Les informations de classification de la couche ;
- L'âge et/ou le poids ;
- Le mode d'utilisation du produit (texte ou pictogramme).

### 6.5 Recommandations pour le port de couche.

- Pour un nouveau-né, il est recommandé de changer la couche toutes les 2-3 heures.  
en cas de selles, changer la couche sans attendre la fin de ce cycle afin d'éviter les irritations
- Pour un enfant, le change peut-être un peu moins fréquent (toutes les 3 heures).

**ANNEXE A (Informative)****Informations complémentaires pour les laboratoires****A.1 Papier filtre**

Papier filtre rond :

2282, Schleicher & Schull, 80 mm, Réf No 342635, CH 121338 ou  
597, Schleicher & Schull, 150 mm, réf. 311812

Papier rectangulaire :

604 coupes, 140 × 190 mm, Réf No 11312779, Lot 121603

**A.2 Colorant bleu**

Tache vert clair de Masson.

**ANNEXE B (Informative)****Notes aux acheteurs**

L'exigence suivante doit être précisée dans les appels d'offres et dans chaque commande ou contrat

Si la couche doit avoir deux languettes de fixation ou des languettes et des bandes de fixation refermables.

**ANNEXE C (Informative)**

Liste des substances allergisantes à mentionner lorsqu'elles sont ajoutées à des concentrations supérieures à 0,01 % en poids du voile de surface

n°	Nom ou formule chimique	Nom INCI	N° de CAS
1	Amylcinnamaldehyde (2-benzylidèneheptanal)	AmylCinnamal	122-40-7
2	Alcool Benzylique	BenzylAlcohol	100-51-6
3	Alcool Cinnamylque ou Cinnamique	CinnamylAlcohol	104-54-1
4	Citral	Citral	5392-40-5
5	Eugénol	Eugenol	97-53-0
6	(7-)Hydroxycitronellal	Hydroxycitronellal	107-75-5
7	Isoeugénol	Isoeugenol	97-54-1
8	Alcool Amylcinnamique (2-pentyl-3-phénylprop-2-1-ol)	AmylcinnamylAlcohol	101-85-9
9	Salicylate de Benzyle	Benzyl Salicylate	118-58-1
10	Cinnamaldéhyde	Cinnamal	14371-10-9
11	Coumarine	Coumarin	91-64-5
12	Géranol	Geraniol	106-24-1
13	4-(4-Hydroxy-4-Méthyl-Pentyl) Cyclohex-3-ène Carbaldéhyde (Lyréal)	Hydroxyisohehexyl 3-Cyclo HexeneCarboxaldehyde	31906-04-4
14	Alcool 4-Méthoxybenzylque	Anise Alcohol	105-13-5
15	Cinnamate de Benzyle	BenzylCinnamate	120-51-4
16	Farnesol	Farnesol	4602-84-0
17	2-(4-Tert-Butylbenzyl) Propionaldéhyde (Lilial) (p-Tert-Butyl-7-Méthylhydrocinnamal)	ButylphenylMethylpropional	80-54-6
18	Linalol	Linalool	78-70-6
19	Benzoate de Benzyle	Benzyl Benzoate	120-51-4
20	Citronellol	Citronellol	106-22-9
21	(alpha-)Hexylcinnamaldéhyde	HexylCinnamal	101-86-0
22	(R)-p-mentha-1,8-diène	Limonene	5989-27-5
23	Oct-2-ynoate de Méthyle (MethylHeptin Carbonate)	Methyl 2-Octynoate	73157-43-4
24	Isométhylionone (3-Méthyl-4-(2,6,6-Triméthyl-2-Cyclohexen-1-yl)-3-Buten-2-one)	Alpha-Isomethyl Ionone	127-51-5
25	extraits d'EverniaPrunastri	EverniaPrunastri	10032-02-7
26	extrait d'EverniaFurfuracea	EverniaFurfuracea	90028-67-4

**BIBLIOGRAPHIE**

**NM 04.04.015 – 2017** : article pour usage sanitaires et domestiques, Couche bébé à usage unique – spécifications (norme Marocaine).

**ARS 1566 – 2017** : couches jetables pour nourrissons – spécifications (norme ARSO).